

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 7 / N° 6 / 15 juin 2021



Semaine de la sécurité transfusionnelle du 14 au 20 juin 2021

En cette Semaine de la sécurité transfusionnelle, l'Association professionnelle des chargés de sécurité transfusionnelle du Québec (APCSTQ) désire faire connaître le métier de chargé de sécurité transfusionnelle (CST). Ces postes, créés à la suite de la crise du sang dans les années 1990, sont méconnus de la population.

Les chargés de sécurité transfusionnelle sont séparés en deux groupes, soit le technique

lié au laboratoire de la banque de sang et le clinique lié au personnel transfuseur. Ces deux groupes travaillent ensemble pour que les normes de la médecine transfusionnelle soient respectées, et ce, tout au long du processus transfusionnel. Tous les produits sanguins transfusés au Québec proviennent d'Héma-Québec. Dès leur arrivée au laboratoire de la banque de sang des centres hospitaliers, ceux-ci sont mis en inventaire



afin d'assurer une traçabilité de leur utilisation. Les CST surveillent également les effets indésirables qui pourraient être reliés à chacune des transfusions sanguines. Tout ceci dans le but d'assurer la sécurité des usagers en tout temps.

Pour en savoir plus sur le précieux travail des chargés de sécurité transfusionnelle, [consultez la nouvelle intranet de ce mardi 15 juin.](#)

Politique régionale de lutte contre la maltraitance

Envers les personnes âgées et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

Le 15 juin est la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Nous avons choisi de souligner cette journée en publiant la politique de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (DQEPE-PO-004).

Les types de maltraitance peuvent être psychologiques, physiques, sexuels, organisationnels, matériels ou financiers. Elles peuvent aussi impliquer de l'âgisme, la violation des droits ou la stigmatisation.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent entend favoriser la bienveillance qui vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne.

Cette politique s'applique donc à l'ensemble des usagers et des résidents recevant des soins et des services dans une installation du CISSS du Bas-Saint-Laurent ou à domicile, incluant les résidences privées pour aînés (RPA), les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF).

Des formations et des activités de sensibilisation seront déployées dès l'automne.

Offre de service du Guichet d'accès de première ligne

L'offre de service du guichet d'accès de première ligne (GAP) a été implantée au Bas-Saint-Laurent. Le GAP offre une réponse aux besoins ponctuels de santé à la population orpheline de médecin de famille.

Le GAP consiste en une centrale d'appels où le personnel (agentes administratives et infirmières) reçoit les appels des patients orphelins inscrits au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) afin de répondre à des besoins ponctuels de santé. En fonction

de l'évaluation du besoin, les patients sont orientés vers des services de première ligne incluant notamment les cliniques médicales du territoire, les pharmacies communautaires, les guichets d'accès pour des services sociaux, les urgences, etc.

Notons que les personnes enregistrées au GAMF ont reçu les coordonnées du GAP afin d'avoir accès à ses services durant la période où elles sont sur la liste d'attente afin d'obtenir un médecin de famille.

Les patients doivent eux-mêmes appeler le GAP pour accéder aux services via le numéro de téléphone suivant : 1 855 905-5300. Une réponse est offerte du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Ce projet ne pourrait être possible sans la précieuse contribution des GMF et des cliniques médicales de la région, des directions cliniques du CISSS du Bas-Saint-Laurent et des partenaires externes, tels que les pharmacies communautaires.

Maintenance majeure : bravo!

Durant la fin de semaine dernière (du 11 au 13 juin), une maintenance majeure sur des équipements électriques critiques de la salle des serveurs principale du CISSS (Technocentre) a été réalisée avec succès. L'équipe responsable de la maintenance, Joël Langlois, Luc St-Pierre et Gilles Heppel ont réalisé un excellent travail de préparation visant à minimiser les risques. Ainsi, la maintenance, de haute importance et de haute criticité, a pu se faire sans bris et sans panne.

Félicitations à toute l'équipe, ainsi qu'à Jean-François Poirier et Hugo Pilote pour leur participation. Merci aussi à tous les membres de la DRI et aux différents responsables des plans de relève des directions du CISSS pour leur préparation et disponibilité en cas de panne majeure.



Prix de l'enseignant de l'année 2020-2021

Dû à la COVID-19, le 5 à 7 de l'enseignement n'a pas eu lieu encore cette année. Cependant, les prix de l'enseignant de l'année ont été remis aux noms des externes et résidents 2020-2021.

Ce prix a été remis au médecin omnipraticien et au médecin spécialiste s'étant le plus démarqué par son enseignement au cours de l'année!

Nous félicitons Dre Audrey Binette et Dre Marie-Hélène Cormier!



Dre Audrey Binette



Dre Marie-Hélène Cormier

Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web
ciyss-bsl.gouv.qc.ca/covid19

Section COVID-19 de l'intranet
mon.intranet.ciysbsl.rtss.qc.ca, Menu principal > COVID-19

Info-Vaccination COVID-19 du 8 juin 2021

Un nouveau numéro de l'Info-Vaccination COVID-19 est disponible pour consultation. Pour ce faire, [visitez la zone professionnelle COVID-19 du site Web, section Vaccination.](#)

Pratico-pratique des appros du 10 juin 2021

Par ce feuillet, le Service des approvisionnements transmet des informations importantes concernant les produits, les équipements et les fournitures. Pour consulter les éditions nouvellement ajoutées, [visitez l'intranet dans la section COVID-19 > Approvisionnement.](#)

Palier jaune - Visites des proches aidants dans les centres hospitaliers (secteur ouest)

Les installations du Kamouraska, du Témiscouata, de Rivière-du-Loup et des Basques sont maintenant elles aussi au palier jaune. Afin de nous assurer que les personnes proches aidantes qui se présentent à l'accueil de nos centres hospitaliers puissent visiter leur proche, nous aimerions rappeler certaines notions importantes sur ce sujet. Tous les détails dans la [nouvelle intranet du 14 juin dernier.](#)

Déménagement de la CDD de Rimouski

La clinique de dépistage (CDD) de la COVID-19, située jusqu'à récemment au centre communautaire Saint-Pie-X, est maintenant relocalisée au 288, rue Pierre-Saindon, à Rimouski. Les mêmes services de dépistage y sont offerts. La prise de rendez-vous pour les tests de dépistage se fait toujours sur le site <https://cv19quebec.ca> ou par téléphone au 1 877 644-4545.

Nouvel horaire de la CDD de Rimouski

Les heures d'ouverture sont maintenant de 8 h à 16 h, 7 jours sur 7.

Nouvel horaire de la CDD de Rivière-du-Loup

À compter du dimanche 20 juin, les heures d'ouverture seront de 8 h à 16 h, 7 jours sur 7.

Déploiement de l'arrêté ministériel 2021-024 : Vaccination/dépistage des employés

Le déploiement de l'arrêté ministériel 2021-024 va bon train. À cet égard, nous souhaitons souligner l'excellente collaboration des installations pilotes : CHSLD de La Mitis et l'unité TGC, SAD de La Mitis ainsi que le CHSLD de Rimouski. Aussi, le déploiement dans l'ensemble des CHSLD s'est effectué la semaine dernière sans embûches majeures et avec l'apport important des gestionnaires. Nous souhaitons vous en féliciter et vous en remercier. Pour plus d'information, [consultez la note de service](#) qui se trouve dans l'intranet, sous COVID-19 > Notes de service.

Maintien de l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections dans les installations

Suite à l'annonce des ajustements des mesures de prévention annoncées par la CNESST en fonction des paliers d'alerte, nous désirons vous informer que nous sommes en attente de directives du MSSS à l'égard de l'application de ces nouvelles informations pour le réseau de la santé et des services sociaux. Considérant la nature de notre mission et de nos responsabilités à l'égard de la protection des personnes les plus vulnérables, nous ne pouvons nous permettre à ce moment-ci un relâchement dans l'application des mesures de prévention et contrôle des infections dans l'ensemble de nos installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent. À cet égard, toutes les mesures de prévention et de contrôle des infections doivent être maintenues et respectées par tous. Pour plus d'information, [consultez la note](#)

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours / 7, 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.ciysbsl@ssss.gouv.qc.ca

[de service](#) qui se trouve dans l'intranet, sous COVID-19 > Notes de service.

Conditions de travail temporaires – Arrêté ministériel 2020-035

Nous avons été informés que les mesures financières pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, qui ont été bonifiées le 27 septembre 2020, ont été reconduites jusqu'au 3 juillet 2021 pour certains RLS du Bas-Saint-Laurent. Les RLS où s'appliqueront les mesures sont les suivants : Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Basques. Pour les autres RLS (Matapédia, Matane, Mitis et Rimouski), les mesures ont pris fin le 5 juin 2021 (à l'exception des SNT où les mesures continuent de s'appliquer pour tout le Bas-Saint-Laurent). Pour plus d'informations, [visitez la zone professionnelle COVID-19 du site Web, sous Conditions de travail.](#)

Milieu de transport disponible pour le dépistage de la COVID-19 par méthode de prélèvement nasopharyngé

Étant donné que le criblage des variants de la COVID-19 n'est pas réalisable avec le milieu de transport saline, celui-ci ne sera plus tenu en stock dans nos installations. Si vous détenez des réserves de milieu de transport saline, veuillez les détruire et utiliser le milieu de transport eau moléculaire. Pour plus d'information, [consultez la note de service](#) qui se trouve dans l'intranet, sous COVID-19 > Notes de service.

Preuve de vaccination électronique

Depuis le 13 mai, les personnes vaccinées au Québec reçoivent une preuve électronique par

courriel, incluant le code QR. Les informations permettant la transmission de cette preuve électronique sont celles ayant été saisies lors de la prise de rendez-vous. Pour plus d'information, [consultez la note de service](#) qui se trouve dans l'intranet, sous COVID-19 > Notes de service.

Masque N95 - Outils complémentaires PCI-SST

Vous trouverez dans l'intranet, dans la nouvelle du 15 juin, de nouveaux outils et un outil mis à jour en lien avec le port du N95 qui apportent certaines précisions quant à l'application de nouvelles consignes. [Consultez cette nouvelle pour tous les détails.](#)

Pavillon d'enseignement de la médecine Suivez l'aventure au fil du temps

Un nouveau visuel présentant la chronologie des événements liés à la délocalisation du programme de doctorat en médecine de l'Université Laval est installé dans le corridor au rez-de-chaussée de l'aile C de l'Hôpital régional de Rimouski. Il présente les jalons importants de réalisation du projet et culminera avec l'accueil de la première cohorte d'étudiants en septembre 2022.

Le projet de pavillon d'enseignement vise à terme à répondre aux besoins médicaux de la population, en donnant envie aux médecins formés au Bas-Saint-Laurent de s'établir et de pratiquer la médecine dans l'Est-du-Québec.

Évolutif, ce visuel mesurant près de 5 mètres de large mettra en valeur d'autres étapes et des photographies qui seront ajoutées au fil du temps. Restez à l'affût!

